

PEUGEOT 2008 HYBRID 145 GT (Ref:N198612)

0 KM



Cylindrée	1200 cc
Carburant	HEV/ESSENCE
CO2	g/km
Boîtes de vitesses	e-DSC6
Portes	5
Carrosserie	SUV 4x2
KM	10km
Immatriculation	23/06/2025
Année	2024

Couleur
ROUGE ELIXIR

30.980 € TTC

Options

teintes spéciales - pack vision navigation drive assist plus - intérieur alcantara executive - pack hiver advanced grip control - toit ouvrant avec velum intérieur à commande mécanique - prédisposition pour roue de secours galette

Equipement de série

6 airbags - abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement avant - apple carplay + androidauto - appuie-têtes arrière - avertissement de fatigue - barres de toit - bluetooth - caméra de recul - capteur de lumière - climatisation automatique - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle de la pression des pneus - détecteur de pluie - éclairage d'ambiance - écran tactile - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 17" - peugeot i-cockpit - phares à led - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseur intérieur jour/nuit automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs noirs - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'attache isofix pour siège enfant aux places latérales arrière - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - toit en couleur noir - usb - usb arrière - vitres électriques arrière - vitres électriques avant - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant multifonction

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.